

Des obstacles à la construction de l'identité professionnelle des sexologues

Barriers to Building the Professional Identity of Sexologists

Obstáculos a la construcción de la identidad profesional de los sexólogos

Lyanna Després et Manon Bergeron

Volume 74, numéro 4, automne 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1066831ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1066831ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Després, L. & Bergeron, M. (2019). Des obstacles à la construction de l'identité professionnelle des sexologues. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 74(4), 697–718. <https://doi.org/10.7202/1066831ar>

Résumé de l'article

Le contexte de la sexologie est unique au Québec, notamment en raison de la formation, du contexte de pratique, de même que de la récente réglementation. La création de l'Ordre professionnel des sexologues du Québec en 2013 marque un moment décisif pour la reconnaissance de la profession de sexologue. Bien que certains chercheurs se soient intéressés à cette profession au Québec et ailleurs, aucune étude ne semble avoir exploré de manière précise la question de l'identité professionnelle des sexologues. Pourtant, certaines études indiquent que la construction de leur identité professionnelle poserait certaines difficultés.

Cette recherche exploratoire vise à répondre à la question suivante : Quels sont les obstacles à la construction de l'identité professionnelle des sexologues? Cette recherche se base principalement sur le modèle de la socialisation professionnelle de Dubar (2010) et a été effectuée par l'entremise de 25 entrevues individuelles auprès de diplômés du baccalauréat en sexologie, détenant ou non d'autres diplômes.

Les résultats indiquent que le principal obstacle à la construction de l'identité professionnelle réside dans le fait que l'identité collective demeure toujours en cours de définition en raison du caractère récent de la profession et de la réglementation, de même qu'à cause de la diversité du champ de pratique. Les résultats de l'étude procurent une meilleure compréhension des processus contribuant à la construction de l'identité professionnelle des sexologues : ils peuvent fournir des éléments de réflexion tant au milieu académique qu'à ceux de la pratique.

Des obstacles à la construction de l'identité professionnelle des sexologues

Lyanna Després et Manon Bergeron

Bien qu'il y ait plus de 3 000 diplômés des différents programmes de sexologie de l'Université du Québec à Montréal, très peu de chercheurs se sont intéressés à l'identité professionnelle des sexologues. Pourtant, certaines études indiquent que la construction de leur identité professionnelle poserait des difficultés. Le caractère unique de la profession au Québec confère un intérêt certain à ce sujet. En effet, avec la création de l'Ordre professionnel des sexologues, le Québec constitue le seul endroit où le titre de sexologue est réservé et réglementé. Cette étude exploratoire vise à identifier les obstacles à la construction de l'identité professionnelle des sexologues. L'analyse thématique de 25 entrevues auprès de diplômés en sexologie permet de répondre à la question de recherche et d'émettre certaines recommandations.

MOTS-CLÉS : identité professionnelle, socialisation professionnelle de Dubar, méthodologie qualitative, sexologie, profession sexologue.

Introduction

L'identité professionnelle est une forme d'identité sociale qui fait partie intégrante de l'identité globale de l'individu (Gohier et coll., 2001). Elle se construit principalement lors de la formation initiale, et elle se développe et se consolide au fil des différentes expériences personnelles et professionnelles. La construction de l'identité professionnelle est donc un processus évolutif et continu (Anadón et coll., 2001). Elle est dynamisée par plusieurs éléments, dont le développement d'une expertise, le sentiment de compétence, la reconnaissance sociale et professionnelle, l'appartenance à un groupe professionnel, de même que le développement professionnel et la formation continue (Dollarhide, Gibson et Moss, 2013; Herculinsky et coll., 2014; Neary, 2014).

La présente étude documente les difficultés associées à la construction de l'identité professionnelle dans le contexte particulier de la profession de sexo-

Lyanna Després, doctorante en sexologie, Département de sexologie, Université du Québec à Montréal, Québec (despres.lyanna@uqam.ca).

Manon Bergeron, professeure au Département de sexologie, Université du Québec à Montréal, Québec (bergeron.manon@uqam.ca).

logue au Québec. Trois éléments majeurs contribuent à cette particularité : 1-le contexte de modifications importantes des champs de pratique des professionnels au Québec; 2-la création de l'Ordre professionnel des sexologues du Québec (OPSQ); et 3-la formation initiale qui contribue au statut unique de cette profession au Québec.

Bien que quelques chercheurs se soient intéressés à la profession de sexologue au Québec (p. ex. Dupras, 2006; Tessier, 2013) et ailleurs dans le monde (p. ex. Giami et de Colomby, 2006; Zamboni, 2009), peu de données sont disponibles concernant la construction de l'identité professionnelle des personnes qui l'exercent, tout particulièrement au Québec. Pourtant, certains travaux suggèrent que la construction de l'identité professionnelle des sexologues présente certaines difficultés. Au plan international, certains auteurs indiquent que cette difficulté pourrait être liée à certains éléments, notamment le manque de clarté quant à la définition de la profession de sexologue (Wylie, de Colomby et Giami, 2004), l'absence de consensus sur cette définition (Fugl-Meyer et Giami, 2006), ainsi qu'au caractère marginal de la profession (Zamboni, 2009). Au Québec, certains éléments sont perçus comme étant des freins potentiels à la construction de l'identité professionnelle, notamment l'absence de consensus sur la définition (Dupras, 2006), la diversité du champ de pratique (Comité tripartite, 2005; Tessier, 2013) et, jusqu'à tout récemment, l'absence de réglementation relative au titre professionnel de sexologue (Tessier, 2013).

S'appuyant sur le modèle de socialisation de Dubar, l'objectif de cet article est d'identifier les obstacles à la construction de l'identité professionnelle dans le cas particulier de la profession de sexologue au Québec. L'étude menée s'inscrit dans un contexte de changement législatif de l'ensemble des professions du domaine de la santé mentale et des relations humaines au Québec (p. ex., psychologie, travail social, orientation, ergothérapie), un nouveau cadre qui modifie considérablement la pratique professionnelle et influence assurément l'identité professionnelle chez les professionnels concernés. D'autre part, le caractère récent de la sexologie et ses particularités accroissent l'intérêt d'examiner la complexité de la construction de l'identité professionnelle dans le cas particulier des sexologues.

Les éléments influençant la construction de l'identité professionnelle

En ce qui a trait aux professions dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, dans lequel s'inscrit la profession de sexologue, les études antérieures documentent certains éléments influençant la construction de l'identité professionnelle, tant du point de vue individuel que du point de vue collectif.

Outre l'importance de la formation initiale, de même que des expériences professionnelles, de nombreuses études soulignent l'importance de la reconnais-

sance de la profession (Crête et coll., 2015; Feen-Calligan, 2012; Gazzola et coll., 2011; McCrae, Askey-Jones et Laker, 2014). Une reconnaissance formelle par le système professionnel, entre autres par la protection du titre et la présence d'un code d'éthique, est considérée comme très positive (Feen-Calligan, 2012; Gazzola et coll., 2011). À l'inverse, le manque de reconnaissance constitue une menace à l'identité professionnelle. Par exemple, être exposé à des visions négatives ou commentaires dévalorisants sur sa profession peut être particulièrement nuisible (Feen-Calligan, 2012).

Ensuite, les modèles et mentors sont considérés comme particulièrement bénéfiques pour l'identité professionnelle, qu'ils soient collègues, enseignants ou autres (Feen-Calligan, 2012; Gazzola et coll., 2011; McCrae et coll., 2014). Enfin, l'appartenance au groupe professionnel, notamment l'adhésion aux associations professionnelles, offrirait des opportunités de socialisation, tout en favorisant le développement professionnel et l'apprentissage continu (Gazzola et coll., 2011; McCrae et coll., 2014).

Contexte socioprofessionnel particulier et en changement au Québec

Le domaine de la santé mentale et des relations humaines a connu de nombreuses transformations au cours des 15 dernières années. L'une d'elles est l'adoption de la *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines* (ci-après, nommée *Loi 28*, adoptée en 2009), qui est venue redéfinir les champs d'exercices professionnels dans ce domaine, dont celui des sexologues. Cette loi établit clairement les activités réservées aux professions visées et les conditions de pratique de la psychothérapie (Gouvernement du Québec, 2009).

Par ailleurs, deux éléments majeurs contribuent à la particularité de la profession de sexologue au Québec. D'abord, la création de l'OPSQ en 2013 a constitué un moment décisif pour la reconnaissance de la profession de sexologue au Québec : depuis cette date, les sexologues de cette province profitent d'un statut unique et particulier puisque le Québec devient le seul endroit au plan international où le titre de sexologue est réservé et réglementé par un ordre professionnel. Ensuite, la formation offerte est unique au Québec. En effet, à ce jour, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) est la seule institution universitaire à offrir une formation complète (baccalauréat depuis 1978, maîtrise depuis 1980 et doctorat depuis 2012) dédiée spécifiquement à l'étude interdisciplinaire de la sexualité humaine, tandis que bien d'autres universités offrent des programmes qui sont reliés (p. ex. Université Laval, Université de Guelph, Université catholique de Louvain, etc.). À l'inverse, la plupart des professionnels qui exercent en sexologie ailleurs dans le monde proviennent d'autres disciplines, principalement la médecine ou

la psychologie, qui ont, par la suite, complété une formation supplémentaire afin de se spécialiser dans le domaine de la sexualité humaine (Giami et de Colomby, 2006). Par exemple, la grande majorité des sexologues de France sont d'abord médecins, alors qu'au Royaume-Uni, ils proviennent principalement de disciplines liées à la psychothérapie et à la relation d'aide (Wylie et coll., 2004).

La profession de sexologue au Québec

Dans la *Loi 28*, la profession de sexologue est ainsi décrite :

Évaluer le comportement et le développement sexuels de la personne, déterminer, recommander et effectuer des interventions et des traitements dans le but de favoriser un meilleur équilibre sexuel chez l'être humain en interaction avec son environnement.

Les éléments d'information, de promotion de la santé, de prévention du suicide et de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités font partie de l'exercice de la profession de sexologue dans la mesure où ils sont reliés à ses activités professionnelles (OPSQ, 2015).

À ce jour, il existe trois diplômes donnant accès au titre de sexologue reconnu par l'OPSQ : le diplôme de baccalauréat en sexologie, celui de maîtrise en sexologie clinique et celui de maîtrise en recherche-intervention, tous les trois obtenus à la suite d'une formation suivie à l'UQAM. Le programme de baccalauréat est un programme de formation professionnelle interdisciplinaire permettant aux futurs sexologues d'effectuer des interventions éducatives et préventives en matière de sexualité, de même qu'en relation d'aide; le programme de la maîtrise clinique vise une spécialisation dans le domaine de la sexothérapie; le programme de maîtrise du profil recherche-intervention, quant à lui, vise la formation de professionnels capables d'agir en tant qu'agents de développement, de coordination et d'évaluation de l'éducation sexuelle, de même que de futurs chercheurs.

Certaines données sont disponibles pour illustrer la pratique de la profession au Québec (Comité tripartite, 2005). Les activités les plus fréquemment pratiquées par les sexologues, quelle que soit la diplomation, sont la sensibilisation, l'information, la prévention et l'éducation. Ils exercent leur profession en accomplissant différentes tâches, par exemple par l'éducation, la recherche, la relation d'aide, l'enseignement ou, encore, la sexothérapie. La majorité des sexologues effectuent des interventions individuelles ou de groupe, les bacheliers se concentrant sur la relation d'aide et les diplômés de la maîtrise clinique effectuant principalement de la sexothérapie. Les sexologues travaillent dans des milieux très diversifiés qui varieront selon la diplomation : les sexologues détenant un diplôme de baccalauréat se trouvent majoritairement dans les établissements de santé et de services sociaux ou les organismes communautaires;

les sexologues ayant obtenu un diplôme de maîtrise clinique travaillent surtout en bureau privé; et ceux ayant complété une maîtrise en recherche-intervention se situent majoritairement dans les établissements d'éducation ou de santé et de services sociaux.

Cadre conceptuel : La socialisation professionnelle selon Dubar

Cette étude s'appuie principalement sur le modèle de la socialisation professionnelle présenté par Dubar (2010). Ce dernier définit l'identité professionnelle comme étant « le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, de divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent des individus et définissent les institutions » (Dubar, 2010 : 105). L'identité professionnelle inclut l'ensemble des caractéristiques associées à une profession (p. ex. tâches, rôles, valeurs), ainsi que les manières individuelles d'exercer la profession, tout comme le sentiment d'appartenance au groupe.

'L'identité pour autrui' (ou identité attribuée) correspond à une identité véhiculée par l'entremise d'instances formelles telles que les institutions académiques et les regroupements professionnels ou, encore, par d'autres acteurs en interaction avec l'individu. Cette identité s'incorpore par deux tendances, soit l'identification et la différenciation. Le processus d'identification fait référence au fait que l'individu se reconnaît comme possédant les mêmes caractéristiques que les autres membres du groupe professionnel et s'y associe. Le processus de différenciation fait référence au besoin de l'individu de se singulariser vis-à-vis des autres pour mieux s'affirmer dans son individualité. L'individu construit son identité professionnelle en se distinguant des autres professionnels du même groupe (autres sexologues) et des professionnels d'autres groupes (p. ex. travailleurs sociaux, psychologues, psychoéducateurs). 'L'identité pour soi' (ou identité intégrée) correspond à la façon dont l'individu se définit, aux traits identitaires qu'il a intériorisés, ce qu'il revendique comme correspondant à sa réalité personnelle.

'L'identité pour soi' et 'l'identité pour autrui' peuvent concorder : dans tel cas, la construction de l'identité professionnelle se fait de façon fluide sans trop d'embûches puisque l'individu intègre aisément l'identité qui lui a été attribuée. Par ailleurs, lorsque l'individu ne se reconnaît pas dans l'identité véhiculée (attribuée), son identification au groupe professionnel risque d'être plus problématique et, donc, la construction de cette identité risque de demeurer incertaine.

D'autre part, l'identité professionnelle comporte une dimension individuelle (qui je suis en tant que professionnel) et une dimension collective (qui nous sommes en tant que groupe professionnel). Ces dimensions sont complémentaires :

l'individu doit trouver sa place dans le groupe. En d'autres mots, l'individu doit définir le « qui je suis » (moi, en tant que professionnel appartenant à tel groupe) dans le « qui nous sommes » (nous, en tant que représentants de tel groupe).

En somme, l'identité professionnelle se construit en confrontant et en intégrant les valeurs et les caractéristiques attribuées par le groupe professionnel aux siennes, et selon l'évaluation que l'individu fait de sa profession et la façon dont il croit que les autres la perçoivent. En outre, ce processus se fait tant du point de vue individuel que collectif. Le modèle de Dubar propose une conceptualisation de l'identité professionnelle permettant d'identifier facilement les obstacles à sa construction. Ainsi, ce modèle apporte un éclairage unique sur cet aspect et il permet de vérifier si les obstacles se situent au niveau de l'identité attribuée ou de l'identité intégrée, au niveau individuel ou collectif.

Méthodologie

Cette recherche s'appuie sur une méthodologie qualitative, de type descriptive et exploratoire. La population concernée comprend tous les diplômés de sexologie détenant minimalement un baccalauréat en sexologie de l'UQAM, qu'ils détiennent ou non d'autres diplômes universitaires (total de 3 349 diplômés au moment du recrutement). Les participants à l'étude devaient avoir terminé leur baccalauréat en sexologie depuis un minimum de deux ans, ne plus être aux études en sexologie et exercer dans le domaine des relations humaines. Le recrutement a été effectué par l'entremise du Bureau des diplômés de l'UQAM (Bulletin électronique et courriel envoyé à toutes les personnes diplômées du baccalauréat en sexologie avant août 2012 et inscrites dans la banque de données), ainsi que par l'OPSQ (Infolettre diffusée à tous les membres) au cours de l'été 2014.

Participants

L'échantillon se compose de 23 femmes et 2 hommes. L'âge moyen se situe à 34 ans (écart-type = 8,63). Le nombre moyen d'années d'expérience dans le domaine des relations humaines se situait à 7,9 ans (écart-type = 5,26) et près de la moitié de l'échantillon ($n = 11$) possédait cinq ans d'expérience ou moins. En ce qui concerne la formation universitaire en sexologie, 15 personnes étaient diplômées uniquement du baccalauréat, six du baccalauréat et de la maîtrise recherche-intervention et quatre du baccalauréat et de la maîtrise clinique. Les participants provenaient de milieux diversifiés : organismes communautaires ($n = 9$); milieux universitaires ($n = 7$); établissements de santé ou de services sociaux ($n = 6$); bureaux privés ($n = 6$); milieux scolaires ($n = 2$); municipalités ou sécurité publique ($n = 2$); et entreprises privées ($n = 2$). Enfin, 14 personnes (56 %) étaient membres de l'OPSQ.

Procédures et analyses

Les 25 entrevues individuelles semi-dirigées ont été réalisées dans un local de l'UQAM, dans le milieu de travail des participants ou encore par téléphone (durée variant entre 45 et 150 minutes). Elles ont été effectuées par la première auteure dans le cadre de son projet de maîtrise en sexologie. Ces entrevues visaient à documenter les aspects suivants : le cheminement individuel et professionnel des participants; leur représentation de la profession de sexologue; l'identité professionnelle de sexologue d'un point de vue collectif; le rôle des différents regroupements professionnels; de même que les stratégies favorisant la construction de l'identité professionnelle. Les entrevues ont été retranscrites intégralement (en appliquant des mesures permettant d'assurer l'anonymat des participants) et, ensuite, soumises à une analyse thématique effectuée de façon continue (Paillé et Mucchielli, 2003) à l'aide du logiciel NVivo version 11. Une approche inductive a été privilégiée pour la première codification, c'est-à-dire en l'absence d'une liste de catégories préalablement établie. La liste a été créée au fil des analyses, selon les propos des participants. Par la suite, une reconstruction des données en catégories conceptuelles a été effectuée à partir des thèmes qui ont émergé. La confrontation avec la littérature et le modèle de Dubar a été effectuée lors de la dernière étape d'analyse. Ce projet de recherche a reçu l'approbation du Comité éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains de l'UQAM. Lors de la transcription des verbatims, toute information susceptible de mener à l'identification de la personne a été remplacée par un caractère générique. Les participants n'ont reçu aucune compensation financière.

Résultats

Les entrevues ont permis de documenter de nombreuses composantes de l'identité professionnelle, trop nombreuses pour les intégrer dans un seul article. Les résultats présentés ici ciblent donc les obstacles à sa construction et ils peuvent être regroupés en cinq grands thèmes. Ces derniers sont présentés dans les prochains paragraphes et les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de personnes ayant fait mention de l'élément indiqué.

Une méconnaissance de la diversité et de la spécificité de la profession et de la formation (24)

La quasi-totalité des participants perçoit une méconnaissance de la profession de la part du grand public. Tout d'abord, il semble y avoir une connaissance assez restreinte des tâches, rôles et compétences des diplômés en sexologie, ainsi que des thématiques pouvant être abordées (20).

C'est méconnu. Les gens, tu dis sexologue [...], ils vont penser à ceux qu'ils ont vus à la télé. Pour eux, une sexologue, ça s'assoit en arrière d'une table et ça parle « de cul ». Ou c'est un psychologue qui va aider des couples qui ont des troubles érectiles, troubles du désir, des choses comme ça. (P21)

La majorité (14) mentionne avoir l'impression que parmi les différents profils en sexologie, le profil clinique est plus connu du grand public et, parfois même, s'avère être le seul qui soit connu. Certaines personnes (5) soulignent que la présence d'une majorité de cliniciens dans les médias, plutôt qu'une représentativité des différents profils de la profession en fonction de leur expertise, contribue à maintenir cette vision plutôt monolithique de la profession.

Littéralement, moi quand je dis que je suis sexologue, tout le monde pense que j'ai un bureau, puis que je fais de la clinique. (P8)

Les gens, quand ils pensent à un sexologue, ils voient vraiment la personne dans son bureau. [...] Ça a été beaucoup véhiculé par les médias, parce que les sexologues qu'on voit, c'est ça qu'ils font, ils font du bureau beaucoup [...], donc je pense que c'est ça qu'ils s'imaginent de la sexologue. (P20)

En outre, même si le profil clinique semble plus connu que les autres, l'expertise des cliniciens semblerait, elle aussi, insuffisamment connue du grand public. Sur ce point, les répondants rapportent avoir l'impression qu'une personne présentant une problématique de nature sexuelle ferait plus spontanément appel aux services de médecins ou de psychologues que de sexologues (5).

Cette méconnaissance s'applique également à certains milieux de travail, où les employeurs et le personnel semblent plus ou moins bien informés des connaissances, compétences et habiletés des diplômés en sexologie, surtout lorsque le milieu en embauche un pour la première fois (15). Ainsi, lorsque l'employeur ou les collègues dans un milieu de travail ou de stage connaissent peu la profession de sexologue, il peut s'avérer difficile de prendre sa place et de faire valoir sa spécificité.

Parallèlement, la vision de la sexualité elle-même serait souvent restreinte à la génitalité ou aux relations sexuelles, ce qui implique que le large éventail de thématiques qui peuvent être abordées en lien avec sexualité n'est pas perçu (3).

Je trouve qu'ils ne voient pas nécessairement le rôle du sexologue dans sa globalité, puis dans toute la finesse du travail qu'on peut faire, au niveau des différentes dimensions de la sexualité humaine, puis qu'ils vont se limiter vraiment, à l'aspect génital. [...] La sexualité, c'est beaucoup plus vaste que juste la génitalité. (P17)

Ensuite, la profession et les sexologues semblent faire l'objet de préjugés et de stéréotypes qui s'actualisent généralement sous la forme de blagues ou de commentaires, principalement entendus lors de la formation initiale ou dans

les contextes sociaux (23). Par exemple, l'idée que les sexologues sont plus sexualisés que la moyenne des individus semble assez récurrente (16). Ainsi, les jugements sur la profession semblent parfois se transposer à la vie personnelle de l'individu, et non à la profession en tant que telle, comme si le fait d'exercer la profession de sexologue permettait de conclure systématiquement à certaines caractéristiques concernant la sexualité de la personne elle-même. Les autres préjugés et stéréotypes les plus fréquents concernent le manque de sérieux de la profession (8), de même que la présence de « travaux pratiques » sur la sexualité lors de la formation (4).

Aussitôt que tu parles que t'es sexologue, les gens pensent à toi et à ta sexualité. Ils ne pensent pas à toi et à la profession que tu vas faire. (P16)

Malheureusement il y a beaucoup de préjugés [...] c'était comme la blague, tu as dû l'entendre 150 fois : « Ah, avez-vous apporté des devoirs pratiques? » Ouais, des travaux pratiques [...]. Pendant, quand j'étais au bac, c'était, là je vais y aller crûment, « Tu dois être cochonne ». [...] Ou tu dis que tu étudies en sexologie, souvent les gens disaient à mon chum : « Ah, tu es chanceux! Toi, ta blonde, elle étudie en sexologie », c'était souvent quelque chose qu'on entendait. [...] Dans la tête des gens, sexologie = sexe. (P25)

Ainsi, la méconnaissance de la profession entraîne chez quelques participants le sentiment de devoir expliquer ce qu'est la profession et son importance, tant auprès du grand public qu'auprès des employeurs et des collègues (9).

Je trouve que c'est toujours défendre la profession [...], il faut toujours se prouver, faut toujours expliquer qu'est-ce qu'on fait, faut toujours expliquer ce qu'un sexologue apporte de plus qu'un autre dans le milieu professionnel. [...] Des fois, ça peut être épuisant. (P2)

Je pense qu'on est constamment à s'identifier, pis on est constamment à justifier pourquoi on serait bon dans quelque chose, si tu sors de ton milieu. Puis, ça fait que, pour moi, ça m'amène à me remettre en question constamment. (P8)

Une intégration ardue dans les milieux de pratique (23)

La quasi-totalité des participants rapporte avoir l'impression que la profession de sexologue manque de reconnaissance sociale et professionnelle, ce qui rend plus difficile leur intégration au monde professionnel, notamment dans les milieux de pratique. Ce manque de reconnaissance s'actualise, entre autres, par la difficulté que certains diplômés semblent éprouver à se trouver un emploi correspondant à leurs attentes (13).

Le premier [obstacle] que je t'aurais nommé, ce serait la reconnaissance, et ce dans les deux cas, autant dans le positif que le négatif : si tu n'es pas reconnu, tu ne t'accrocheras pas à ton titre ou à ce que tu es comme sexologue, à ton identité, versus si t'es renforcé là-dedans. (P24)

Plusieurs participants (11) mentionnent que les postes disponibles pour les diplômés en sexologie semblent rares, et donc que la recherche d'emploi peut être ardue et décourageante. D'ailleurs, certaines personnes (4) déplorent les discours peu encourageants entendus lors de la formation initiale en regard des perspectives d'emploi. Ce découragement peut aller jusqu'à provoquer une remise en question quant à la poursuite de la trajectoire professionnelle dans le domaine de la sexologie (4). Cette difficulté à trouver un emploi semble accrue dans les régions rurales, notamment à cause d'une plus grande méconnaissance de la profession et d'un manque de reconnaissance déçu (4).

Je trouve que c'est quand même compliqué, des fois je me dis : « Ouf, pourquoi je ne suis pas allé en psycho. Ça aurait peut-être été plus simple ». Je trouve ça difficile la recherche d'emploi, [...] je me suis vraiment dit à quelques reprises : « Crime, je me suis quand même compliqué la vie en choisissant la sexo, plutôt que [...] d'autres domaines ». (P7)

À Montréal, je pense que la profession est plus connue, alors qu'ici on n'est vraiment pas beaucoup, donc j'avais beaucoup de difficulté à percer le marché des entrevues, parce que, les gens ne comprenaient pas pourquoi j'appliquais : « T'as un bac en sexo, qu'est-ce que tu fais chez nous? » (P20)

Ensuite, plusieurs personnes (9) estiment que les perspectives d'emplois ne sont pas nécessairement avantageuses. Cet état des choses peut induire un sentiment d'insécurité professionnelle, fragilisant ainsi l'identité professionnelle. De surcroît, la majorité des participants (14) notent que certaines conditions de travail sont peu propices à la consolidation de l'identité professionnelle individuelle. En effet, les diplômés en sexologie sont généralement embauchés à des postes ayant des titres génériques tels qu'« intervenant » ou « agent de projet », ce qui peut rendre la spécificité plus difficile à affirmer (5).

Étant donné que je n'ai pas travaillé dans un secteur d'activité où je pouvais porter mon titre d'emploi, alors c'est certain que l'appropriation est plus difficile. (P4)

Il y a peu d'emplois que tu es sexologue, quand tu n'es pas clinicien. Souvent, t'es intervenant, pis [agent de relations humaines], tu es animateur, mais tu n'es pas sexologue. Fait que, je pense que souvent, c'est difficile de s'identifier. (P11)

Parallèlement, plusieurs participants (10) soulèvent que la quantité de tâches liées spécifiquement à la sexologie ou à la sexualité humaine varie selon les emplois, et qu'aucun emploi n'y est entièrement lié. Le fait de ne pas mettre en pratique les connaissances et les habiletés acquises lors de la formation peut progressivement entraîner la dilution, voire même la perte de la spécificité et de l'identité professionnelle de sexologue.

Je trouve que j'ai perdu ma longueur d'avance que j'avais. Tu sais comme quand je sortais de l'école, on dirait que tout ça, c'était plus frais, puis j'aurais aimé dans le fond le

mettre en pratique beaucoup plus. Là, ç'a comme été tellement dilué dans les dernières années que j'ai perdu cette confiance-là. [...] On perd notre spécificité. (P4)

C'est un peu ce qui arrive, je pense, avec mon identité de sexologue, elle va devenir un peu plus diffuse. Dans le sens que, c'est sûr que je vais rester à la base sexologue, mais [l'autre domaine dans lequel je travaille au quotidien] commence à prendre le dessus. (P5)

De surcroît, certaines personnes (5) observent que des tâches sont déléguées à d'autres professionnels, alors qu'elles devraient systématiquement être confiées à des sexologues en raison de leur champ d'expertise.

Je pense justement que tout ce qui a trait à la sexualité, à tout type d'âge, devrait être adressé par un sexologue de prime abord. C'est [un peu] comme si j'ai un problème électrique, mais je ne fais pas venir l'électricien, je fais venir le plombier. (P1)

Dans le même ordre d'idées, il semble que les problématiques liées à la sexualité sont souvent reléguées au second plan et, parfois même, complètement mises de côté dans certains milieux de travail. Ainsi, certaines personnes interrogées ont l'impression que l'importance de la profession et, parallèlement de la sexualité elle-même, ne sont pas reconnue, tant dans leur milieu de travail que dans la société de manière plus globale (7).

Je pense que cette profession-là est importante, même si c'est quelque chose encore qui n'est pas tellement reconnue, qui n'est pas tellement valorisée. On valorise tellement la santé physique : « Faisons du sport, mangeons bien », alors pourquoi on ne fait pas la même chose avec la santé sexuelle? (P16)

Une identité collective en cours de définition (13)

Un certain nombre d'obstacles concernent la définition même de la profession de sexologue. Les caractéristiques inhérentes à la profession, telles que les compétences, rôles et tâches de la profession, seraient encore à définir et à préciser, et, donc, l'identité professionnelle collective serait toujours en construction.

Certaines des personnes interrogées (8) indiquent que les spécificités de la profession manquent de clarté, rendant la distinction avec les autres professionnels du domaine des relations humaines plus difficile à établir.

Je pense qu'il y a quand même une certaine similitude. Je pense qu'en sciences humaines, à partir du moment que tu es appelé à faire soit de l'intervention, de la formation ou de l'éducation, ça demeure pareil, c'est juste que nous sommes spécifiques à la sexualité. (P5)

Le caractère récent de la profession, ainsi que de sa réglementation au Québec, contribuerait à expliquer le fait que l'identité collective soit toujours en construc-

tion (5). En outre, la diversité du champ de pratique, qui peut être considérée comme un atout, rend, elle aussi, plus difficile la construction de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie (4). Cette diversité se rapporte notamment aux trois profils de sortie (baccalauréat, maîtrise recherche-intervention, maîtrise clinique), mais aussi à la diversité des emplois qui peuvent être occupés par les diplômés, de même qu'à la diversité des tâches pouvant être effectuées et des thèmes pouvant être abordés. Dans le même ordre d'idées, cette diversité rendrait plus difficile un processus de définition de la profession qui permettrait d'englober l'ensemble des profils de diplômés (9).

Je pense que ce qui me pose autant de difficulté, à définir, puis à opérationnaliser la sexologie, c'est la multiplicité des branches de la sexo. J'ai de la misère à tout concentrer ça dans un format qui fonctionne pour tout le monde. (P8)

Ainsi, quelques personnes (4) considèrent qu'il n'y aurait pas de consensus sur la définition de la profession de sexologue parmi les diplômés. Ce manque de consensus est perçu comme ayant possiblement un impact négatif sur l'identité professionnelle. Cependant, d'autres participants (5) soulignent que cette absence de consensus concerne plutôt les valeurs professionnelles communes à mettre de l'avant et l'opinion sur l'image à projeter collectivement.

Un faible sentiment d'appartenance au groupe professionnel (12)

Plusieurs participants mentionnent que leur sentiment d'appartenance au groupe des sexologues est plutôt faible (12), ce concept référant au sentiment individuel de se reconnaître et de s'identifier au groupe. Le réseautage socioprofessionnel serait un élément qui facilite grandement la construction de l'identité professionnelle, notamment en favorisant le sentiment d'appartenance au groupe (12). À l'inverse, une absence de réseautage ou de contacts avec d'autres diplômés en sexologie est considérée comme un obstacle à la construction de leur identité professionnelle. Pour certaines personnes, surtout celles qui ne demeurent pas dans la région métropolitaine, la fin de la formation est souvent synonyme de rupture avec la communauté des sexologues.

Ensuite, les diplômés en sexologie sont souvent les seuls représentants de leur discipline dans leur milieu de travail, ce qui contribue à un sentiment d'isolement face à la communauté sexologique, mais aussi à un sentiment de ne pas pouvoir partager et échanger avec des collègues ayant la même formation qu'eux et pouvant les soutenir dans des périodes professionnelles plus difficiles (5). De la même façon, les diplômés qui exercent surtout en bureau privé se retrouvent également isolés : « On fait un métier où on est isolé quand même, surtout en clinique. Tu sais, c'est toi avec le patient, c'est tout. » (P3)

Enfin, la nouvelle loi encadrant l'exercice de la psychothérapie (PL21), ainsi que la création récente de l'OPSQ prescrivent une définition formelle de la profession de sexologue, incluant les actes réservés à cette dernière. Malgré le fait que la création de l'OPSQ soit perçue comme un élément facilitateur par une majorité de participants (13), quelques-uns d'entre eux (5) mentionnent ne pas se reconnaître dans ces éléments proposés qui leur semble non représentatifs des différents profils de la profession, notamment les définitions, le titre unique et les actes réservés. Selon ces personnes, ces éléments se rapporteraient principalement aux sexologues cliniciens, ce qui contribue à renforcer l'idée générale du grand public selon laquelle tous les sexologues exercent en sexothérapie.

Un manque de modèles identificatoires positifs et représentatifs (9)

Un modèle identificatoire est une personne faisant partie du groupe qui correspond à l'idéal professionnel auquel aspirer. Plusieurs participants (9) soulignent la présence de modèles négatifs ou peu représentatifs de la profession de sexologue. Ainsi, un sentiment de ne pas correspondre aux modèles connus ou, encore, la présence de modèles considérés comme négatifs pour la profession peuvent être considérés comme des obstacles à la construction de l'identité professionnelle.

En premier lieu, comme mentionné précédemment, le modèle du sexologue clinicien serait celui le plus connu au sein du grand public. Or, le fait de ne pas correspondre à ce modèle plus présent dans le discours public peut accroître la difficulté à s'identifier au groupe professionnel pour certaines personnes.

Comment bien embrasser son identité professionnelle quand la plupart des gens vont identifier ça comme quelque chose qui ne te rejoint pas tout à fait, ou qui a plus de nuances. [...] Je pense que quand tu as la maîtrise clinique, tu es sexologue, sexologue. Évidemment, tu peux aller aussi plus large, mais tu as quand même le titre auquel on s'attend, puis l'image qu'on a, une image de sexologue. Mais quand tu as le bac, c'est autre chose, je pense que c'est plus difficile probablement. (P12)

En deuxième lieu, un désaccord concernant les valeurs prônées ou, encore, le manque de professionnalisme observé à l'occasion chez certains sexologues peut restreindre le désir de s'identifier au groupe professionnel (5). Par exemple, cette participante soulève son désaccord avec les valeurs prônées par certaines personnes ayant de l'influence dans la communauté des sexologues.

Quand c'est des gens qui ont un statut, qui est assez reconnu et qui est assez élevé [...], la société reconnaît la sexologie en regardant ces personnes-là parler. Donc je me dis, si les gens ont l'image de la sexo en écoutant parler ces personnes-là, moi je n'ai pas envie d'être associée à ça. Donc moi, j'ai créé ma propre définition, pis ma propre identité, mais ça me fait honte d'être sexologue quand je regarde ces gens-là. (P8)

En troisième lieu, les modèles présentés dans les médias sont considérés comme peu nombreux et non représentatifs de la diversité du champ de pratique et de l'étendue des compétences des diplômés en sexologie (9). Ces personnes déplorent le manque de modèles positifs et représentatifs de sexologues dans les médias. Selon elles, certaines attitudes ou certains propos tenus par des sexologues lors de sorties dans les médias nuisent à la crédibilité de la profession.

Dans les médias, je ne trouve pas qu'on est très bien représentés. Des fois, ça me dérange parce que ça valide certains points de vue ou certains préjugés sur les sexologues. [...] Je trouve que ça nous enlève vraiment la crédibilité. (P9)

Discussion

L'identité professionnelle collective en cours de définition semble constituer le cœur de la difficulté de construction de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie. Ce constat rejoint les propos de Wylie et coll. (2004) ayant noté un manque de clarté quant à la définition de sexologue. Le manque de clarté quant à la définition même de la profession pourrait être attribuable à la récence de la profession, ainsi qu'à la diversité du champ de pratique, ces deux éléments contribuant du même coup au manque de cohésion parmi les diplômés en sexologie. En effet, la diversité de la profession, tant dans les rôles adoptés, les tâches effectuées et les approches mises de l'avant, est également considérée comme complexifiant la construction de l'identité professionnelle chez les infirmières en santé mentale (Hurley, 2009).

Le caractère récent de la profession et, par le fait même, de sa réglementation au Québec constituerait donc effectivement un obstacle à la construction de l'identité professionnelle, tel que suggéré dans certaines études (Comité tripartite, 2005; Tessier, 2013). Même si la sexologie est institutionnalisée depuis presque 50 ans au Québec, la profession demeure jeune. Or, l'identité professionnelle collective, comme l'identité individuelle, suit un processus évolutif et continu (Anadón et coll., 2001). Ainsi, si l'identité professionnelle collective est trop récente en ce moment, et donc toujours en construction, il est compréhensible que les diplômés aient plus de difficulté à la construire. Plus particulièrement, le caractère récent de la réglementation et, donc, d'une nouvelle définition officielle de la profession, du champ de pratique et des activités réservées ne sont peut-être pas suffisamment intégrés par les diplômés en sexologie, ni ancrés dans la compréhension collective du grand public. Malgré les effets bénéfiques de l'intégration au système professionnel, cette transition peut générer une période d'inconfort et d'adaptation, comme cela a été le cas pour les sages-femmes (Desaulniers, 2003). En effet, lors de la création de leur

ordre professionnel, elles ont vécu une crise liée au passage entre le monde communautaire, dans lequel étaient ancrées leurs valeurs et convictions, à celui du *Code des professions*, qui exige une réglementation qui leur semblait contraire à leurs valeurs profondes.

Le caractère récent de la profession et sa diversité peuvent également avoir un impact sur la méconnaissance et le manque de reconnaissance de la profession. D'ailleurs, à l'instar de nombreux chercheurs qui le soulignent (Alves et Gazzola, 2011; El Akremi, Sassi, Bouzidi, et Déom, 2010; Feen-Calligan, 2012; Gazzola et coll., 2011; McCrae et coll., 2014), le manque de reconnaissance professionnelle, de même que la méconnaissance de la profession constituent des freins majeurs à la construction de l'identité professionnelle, et cela semble être le cas pour la profession de sexologue. En effet, le manque de reconnaissance de même que les préjugés et stéréotypes associés à la profession peuvent faire sentir aux sexologues que leur profession n'est pas sérieuse, crédible ou importante. Ainsi, comme souligné par certains chercheurs, les professionnels exerçant un travail marginalisé présentent souvent une plus grande difficulté à construire leur identité professionnelle et ressentent régulièrement le besoin de justifier leur profession, ce qui peut entraîner une lassitude (Kreiner, Ashforth et Sluss, 2006; St-Onge et Provost, 2014), que cette marginalisation soit réelle ou perçue par les professionnels l'exerçant (St-Onge et Provost, 2014). Bien que les sexologues bénéficient d'une reconnaissance professionnelle formelle depuis la création de l'OPSQ en 2013, cette reconnaissance ne semble pas encore répandue au milieu de pratique, de même qu'au sein du grand public.

D'autre part, le cadre de Dubar (2010) peut contribuer à expliciter les processus sous-jacents à cette difficulté de construction. En effet, en ce qui concerne la profession de sexologue, 'l'identité pour soi' (intégrée) ne semble pas correspondre à 'l'identité pour autrui' (attribuée), et ce, pour quatre raisons principales. Tout d'abord, l'ensemble des caractéristiques propres à la profession ne serait pas clairement défini et les spécificités seraient difficiles à distinguer, notamment à cause du caractère récent de la profession et de la réglementation, mais aussi en raison de la diversité de la pratique sexologique. En conséquence, l'évaluation et l'intégration de l'identité attribuée par les diplômés sont d'autant plus difficiles à faire puisqu'elle demeure floue. Ainsi, le fait que l'identité collective soit toujours en cours de définition rendrait plus difficile la capacité de se définir, donc de connaître et reconnaître ses propres caractéristiques, ainsi que les spécificités de la profession, que ce soit pour soi-même ou pour les autres. Cette difficulté complique donc le processus d'identification, puisque les sexologues ne réussissent pas à se reconnaître et s'associer à un groupe qu'ils ne réussissent pas à définir avec précision. De la même façon, le processus de différenciation est compliqué

parce que les sexologues ont de la difficulté à se distinguer des professionnels des autres groupes.

De plus, soulignons que certaines personnes ne se reconnaissent pas dans l'identité attribuée par l'OPSQ (définition de la profession et activités réservées), puisqu'ils la considèrent comme largement associée au profil clinique. Or, si les diplômés ne se reconnaissent pas dans cette identité attribuée, l'identification au groupe est d'autant plus difficile à consolider et le sentiment d'appartenance difficile à entretenir. Certains diplômés peuvent choisir de ne pas adhérer à l'OPSQ, et par conséquent, se voient dans l'impossibilité de porter le titre de sexologue. Or, l'adhésion à des regroupements professionnels est reconnue comme revêtant une importance particulière pour l'identité professionnelle (Alves et Gazzola, 2011). En outre, le fait de ne pas adhérer à l'OPSQ peut restreindre les possibilités de réseautage, limitant d'autant plus le sentiment d'appartenance au groupe.

Ensuite, l'identité professionnelle attribuée par le grand public, incluant les employeurs et les autres professionnels, correspondrait, elle aussi, principalement au profil clinique, ce qui rendrait le processus d'intégration (identité pour soi) plus difficile pour les diplômés des autres profils. De surcroît, les nombreux préjugés et stéréotypes associés à la profession caractérisent eux aussi l'identité attribuée par les autres. Or, si certains diplômés apprécient le fait que la profession de sexologue soit différente et particulière, la marginalisation de la profession par les autres semble miner la crédibilité du groupe et elle engendre un besoin constant de justification qui se révèle être épuisant, rejoignant ainsi les propos de certains auteurs ayant indiqué que la marginalisation de la profession pouvait constituer un obstacle à la construction de l'identité professionnelle (Kreiner et coll., 2006; Zamboni, 2009).

Enfin, le processus d'identification est compliqué par le fait que les sexologues ne se reconnaissent pas dans l'identité attribuée par leurs pairs sexologues, soit à cause de la rareté des modèles identificatoires ou à cause de la perception qu'ils ne les représentent pas. Ce manque de modèles diminue la possibilité de s'identifier à des sexologues qui les inspirent et à qui ils aspirent à ressembler professionnellement.

En résumé, l'identité collective en cours de définition pourrait constituer, voire même être la principale cause de la méconnaissance et du manque de reconnaissance de la profession de sexologue, et ainsi être au cœur des difficultés de construction de l'identité professionnelle des sexologues. Cette méconnaissance serait, à son tour, perpétuée par le manque de visibilité des sexologues dans les milieux de travail, de même que leur mauvaise représentation dans les médias. Sachant que la nouvelle réglementation entraîne une reconnaissance

formelle et officielle de la part du système professionnel québécois, quels en seront les effets à plus long terme sur le manque de reconnaissance perçue des sexologues? En effet, tel que mentionné dans certaines études, la reconnaissance formelle d'une profession par le système professionnel entraîne généralement des bénéfices pour le groupe professionnel (Feen-Calligan, 2012; Gazzola et coll., 2011). Il y a donc lieu de se demander quels seront les effets de ces nouveaux éléments formels à long terme, tant pour la formation initiale des sexologues que pour leur pratique professionnelle. Il est cependant fort possible que la crédibilité et la reconnaissance de la profession vont s'améliorer avec le temps, ce qui contribuera sans doute à consolider l'identité professionnelle des sexologues.

Limites et contributions de l'étude

Cette étude présente certaines limites, la principale étant la représentativité de l'échantillon. Tout d'abord, les participants de l'échantillon sont plutôt jeunes, près du trois quarts étant âgés de 25 à 34 ans. Les obstacles perçus en début de carrière peuvent différer de ceux en milieu de carrière, le développement de l'identité professionnelle suivant un processus évolutif et continu (Anadón et coll., 2001). De plus, il est plausible de croire que les volontaires à l'étude soient des personnes ayant déjà un intérêt marqué concernant l'identité professionnelle, soit parce que ces personnes éprouvent plus de difficulté à construire leur identité professionnelle ou, encore, parce qu'elles ont une réflexion particulière à cet égard. D'autre part, une proportion importante des répondants (56 %) étaient membres de l'OPSQ, ce qui peut induire un biais possible puisque l'adhésion à des regroupements professionnels, et tout particulièrement à un ordre professionnel, favorise le sentiment d'appartenance, de même que le réseautage socioprofessionnel (Alves et Gazzola, 2011; Gazzola et coll., 2011; McCrae et coll., 2014).

Par ailleurs, cette étude exploratoire contribue à une meilleure compréhension des obstacles à la construction de l'identité professionnelle dans le cadre d'une profession qui subit des changements importants aux niveaux social et législatif. Des études futures pourront approfondir et valider les résultats de celle-ci auprès d'échantillons plus vastes et représentatifs au Québec, mais également au plan international. Ces futures études pourraient examiner la présence ou non de différences selon l'âge, le nombre d'années d'expérience, le diplôme obtenu ou, encore, le pays de résidence. Enfin, il est intéressant de constater que la question du genre dans la profession n'a pas été traitée. C'est que seulement deux hommes ont participé à l'étude et aucune personne s'identifiant à un autre genre n'a participé. Cette question mériterait d'être évaluée dans une étude subséquente.

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'identifier les obstacles à la construction de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie au Québec. Malgré le caractère exploratoire, cette étude contribue à une meilleure connaissance de l'objet d'étude qu'est l'identité professionnelle, tout en apportant des éléments spécifiques à la profession de sexologue. Les entrevues menées permettent de conclure que le cœur des difficultés de construction de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie se trouve dans le constat que l'identité professionnelle collective de la profession est toujours en construction, particulièrement en raison du caractère récent de la profession et de la diversité du champ de pratique.

Il est reconnu que la formation initiale et les associations professionnelles constituent des lieux privilégiés pour le développement de l'identité professionnelle, sans s'y limiter. À la lumière des résultats obtenus dans cette étude, certaines stratégies pourraient être explorées pour contrer les obstacles perçus. Ces stratégies nécessitent l'implication des instances formelles, comme l'ordre professionnel et le milieu universitaire. Il appert que des stratégies pourraient être mises en place afin d'augmenter la visibilité de la profession des sexologues et promouvoir la diversité des profils. De surcroît, comme déjà suggéré par Dollarhide et coll. (2013), le contenu formel et obligatoire du programme de baccalauréat pourrait inclure des notions qui aborderaient le développement de l'identité professionnelle.

Bibliographie

- Alves, Sara et Nicola Gazzola (2011) « Professional Identity : A Qualitative Inquiry of Experienced Counsellors », *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy*, 45 (3), 189-207.
- Anadón, Marta, Yvon Bouchard, Christiane Gohier et Jacques Chevrier (2001) « Interactions personnelles et sociales et identité professionnelle », *Revue canadienne de l'éducation*, 26 (1), 1-17.
- Comité tripartite (ASQ, RPSQ et Département de sexologie de l'UQAM) (2005) *La profession de sexologue au Québec : mémoire concernant l'intégration des sexologues au système professionnel présenté à l'Office des professions du Québec*, mémoire présenté à l'Office des professions du Québec.
- Crête, Josianne, Pullen Sanfaçon, Annie et Isabelle Marchand (2015) « L'identité professionnelle de travailleurs sociaux en devenir: de la formation à la pratique », *Service social*, 61 (1), 43-55.
- Desaulniers, Marie-Paule (2003) « La naissance de la profession de sage-femme et la crise d'identité », dans G.-A. Legault (dir.), *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 131-154.
- Dollarhide, Colette T., Donna M. Gibson et Julie M. Moss (2013) « Professional Identity Development of Counselor Education Doctoral Students », *Counselor Education and Supervision*, 52 (2), 137-150.

- Dubar, Claude (2010) *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin.
- Dupras, André (2006) « La professionnalisation de la sexologie au Québec », *Sexologies*, 15 (1), 58-63.
- El Akremi, Assâad, Narjes Sassi, Sihem Bouzidi et Esther Déom (2010) « Rôle de la reconnaissance dans la construction de l'identité au travail », *Relations industrielles/Industrial Relations*, 64 (4), 662-684.
- Feen-Calligan, Holly R. (2012) « Professional Identity Perceptions of Dual-Prepared Art Therapy Graduates », *Art Therapy*, 29 (4), 150-157.
- Fugl-Meyer, Kersten S. et Alain Giami (2006) « Swedish Clinical Sexologists. Who Are they? Who Do They Treat? », *Sexologies*, 15 (1), 14-21.
- Gazzola, Nicola, Jack De Stefano, Cristelle Audet et Anne Theriault (2011) « Professional Identity among Counselling Psychology Doctoral Students : A Qualitative Investigation », *Counselling Psychology Quarterly*, 24 (4), 257-275.
- Giami, Alain et Patrick de Colomby (2006) « La profession de sexologue en Europe : diversité et perspectives communes », *Sexologies*, 15 (1), 7-13.
- Gohier, Christiane, Marta Anadón, Yvon Bouchard, Benoît Charbonneau et Jacques Chevrier (2001) « La construction identitaire de l'enseignant sur le plan professionnel : un processus dynamique et interactif », *Revue des sciences de l'éducation*, 27 (1), 3-32.
- Gouvernement du Québec (2009) *Projet de loi no 21 : Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*, Projet de loi, Gouvernement du Québec, 39^e législature, 1^{ère} session, adopté le 18 juin.
- Hercelinskyj, Gylo, Mary Cruickshank, Peter Brown et Brian Phillips (2014) « Perceptions from the Front Line : Professional Identity in Mental Health Nursing », *International Journal of Mental Health Nursing*, 23 (1), 24-32.
- Hurley, John (2009) « A Qualitative Study of Mental Health Nurse Identities : Many Roles, One Profession », *International Journal of Mental Health Nursing*, 18 (6), 383-390.
- Kreiner, Glen E., Blake E. Ashforth et David M. Sluss (2006) « Identity Dynamics in Occupational Dirty Work: Integrating Social Identity and System Justification Perspectives », *Organization Science*, 17 (5), 619-636.
- McCrae, Niall, Sally Askey-Jones et Caroline Laker (2014) « Merely a Stepping Stone? Professional Identity and Career Prospects following Postgraduate Mental Health Nurse Training », *Journal of Psychiatric and Mental Health Nursing*, 21 (9), 767-773.
- Neary, Siobhan (2014) « Reclaiming Professional Identity through Postgraduate Professional Development : Careers Practitioners Reclaiming their Professional Selves », *British Journal of Guidance et Counselling*, 42 (2), 199-210.
- Ordre professionnel du Québec (2015) *Le sexologue*. Tiré du site de l'Ordre professionnel des sexologues du Québec (page consultée le 31 juillet 2015).
- Paillé, Pierre et Alex Mucchielli (2003) « L'analyse thématique », dans P. Paillé et A. Mucchielli (dir.), *L'Analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Collin, p. 123-145.
- St-Onge, Sylvie et Line Provost (2014) « L'identité professionnelle des gestionnaires des organisations de la santé : un sale boulot requérant un courage managérial? », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 16 (3), 2-20.

Tessier, Sarah (2013) *La profession de sexologue au Québec dans le contexte des activités professionnelles consacrées à l'agression sexuelle et à la violence dans les relations intimes*. Mémoire de maîtrise, Département de sexologie, Université du Québec à Montréal.

Wylie, Kevan R., Patrick De Colomby et Alain Giami (2004) « Sexology as a Profession in the United Kingdom », *International Journal of Clinical Practice*, 58 (8), 764-768.

Zamboni, Brian (2009) « Identity, Training, and Expertise among Sexual Health Professionals », *International Journal of Sexual Health*, 21 (2), 132-144.

RÉSUMÉ

Des obstacles à la construction de l'identité professionnelle des sexologues

Le contexte de la sexologie est unique au Québec, notamment en raison de la formation, du contexte de pratique, de même que de la récente réglementation. La création de l'Ordre professionnel des sexologues du Québec en 2013 marque un moment décisif pour la reconnaissance de la profession de sexologue. Bien que certains chercheurs se soient intéressés à cette profession au Québec et ailleurs, aucune étude ne semble avoir exploré de manière précise la question de l'identité professionnelle des sexologues. Pourtant, certaines études indiquent que la construction de leur identité professionnelle poserait certaines difficultés.

Cette recherche exploratoire vise à répondre à la question suivante : Quels sont les obstacles à la construction de l'identité professionnelle des sexologues? Cette recherche se base principalement sur le modèle de la socialisation professionnelle de Dubar (2010) et a été effectuée par l'entremise de 25 entrevues individuelles auprès de diplômés du baccalauréat en sexologie, détenant ou non d'autres diplômes.

Les résultats indiquent que le principal obstacle à la construction de l'identité professionnelle réside dans le fait que l'identité collective demeure toujours en cours de définition en raison du caractère récent de la profession et de la réglementation, de même qu'à cause de la diversité du champ de pratique. Les résultats de l'étude procurent une meilleure compréhension des processus contribuant à la construction de l'identité professionnelle des sexologues : ils peuvent fournir des éléments de réflexion tant au milieu académique qu'à ceux de la pratique.

MOTS-CLÉS : identité professionnelle, socialisation professionnelle de Dubar, méthodologie qualitative, sexologie, profession sexologue.

SUMMARY

Barriers to Building the Professional Identity of Sexologists

The context of sexology is unique in Quebec, particularly because of the training, the practice context and the recent regulations. The creation of the Professional Order of Sexologists of Quebec in 2013 marks a decisive moment for the

recognition of the profession of sexologist. Although some researchers have been interested in the profession of sexologist in Quebec and elsewhere, no study seems to have explored precisely the professional identity of sexologists. Yet, some studies indicate that the construction of their professional identity would pose some difficulties.

This exploratory research aims to answer the following question: What are the obstacles to the construction of the professional identity of sexologists? This research is based primarily on Dubar's (2010) model of professional socialization and was conducted through 25 one-on-one interviews with undergraduates in sexology, with or without other degrees.

The results indicate that the main barrier to the construction of professional identity is that the collective identity is still under definition because of the recent creation of the profession and the regulation, as well as the diversity of the field of practice. The results of the study provide a better understanding of the processes contributing to the construction of the professional identity of sexologists: they can provide elements of reflection for both the academic world and the field of practice.

KEYWORDS: professional identity, Dubar's professional socialization, qualitative methodology, sexology, sexology profession.

RESUMEN

Obstáculos a la construcción de la identidad profesional de los sexólogos

El contexto de la sexología es único en el Quebec, particularmente en razón de la formación, del contexto de la práctica, y de la reciente reglamentación. La creación en 2013 de la *Orden profesional de sexólogos del Quebec* marca un momento decisivo para el reconocimiento de la profesión de sexólogo. Aunque ciertos investigadores se han interesado a esta profesión en el Quebec y en otros lugares, ningún estudio ha explorado de manera precisa la cuestión de la identidad profesional de los sexólogos. Sin embargo, ciertos estudios indican que la construcción de su identidad profesional plantea ciertas dificultades.

Esta investigación exploratoria se propone responder a la siguiente pregunta: ¿Cuáles son los obstáculos a la construcción de la identidad profesional de los sexólogos? Esta investigación se basa principalmente en el modelo de la sociabilización profesional de Dubar (2010) y fue efectuada por medio de 25 entrevistas individuales con diplomados del bachillerato en sexología, con o sin otros diplomas.

Los resultados indican que el principal obstáculo a la construcción de la identidad profesional reside en el hecho que la identidad colectiva sigue estando en vías de definición debido al carácter reciente de la profesión y de la reglamentación, y también en razón de la diversidad del campo de práctica. Los resultados del estudio facilitan una mejor comprensión de los procesos que contribuyen a la construc-

ción de la identidad profesional de los sexólogos que pueden brindar elementos de reflexión tanto en el medio académico como en el de la práctica.

PALABRAS CLAVES: identidad profesional, socialización profesional de Dubar, metodología cualitativa, sexología, profesión sexólogo.